



PRÉFET DE LA DRÔME

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 6 avril 2022

COVID-19 EN DRÔME : DEGRADATION DE LA SITUATION SANITAIRE, RESTONS VIGILANTS !

Dans le département de la Drôme, le taux d'incidence a doublé en 2 semaines pour atteindre près de 2 000 cas pour 100 000 habitants (période du 26 mars au 1^{er} avril 2022 - source SIDEP). Pour comparaison, ce taux est de près de 1 200 cas pour 100 000 habitants en Auvergne-Rhône-Alpes et 1 446 en France.

Alors que la circulation virale s'intensifie depuis plusieurs semaines, la Préfecture de la Drôme et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes appellent à la vigilance de tous : maintien des gestes barrières et vaccination sont indispensables pour éviter les formes graves, même si le pass vaccinal est levé.

Un système de santé de nouveau impacté

Au 1^{er} avril 2022, **162 personnes étaient hospitalisées pour cause de Covid-19 (28 personnes de plus en une semaine) dont 16 en soins critiques dans le département de la Drôme.**

Depuis le début de l'épidémie, au total, ce sont 1 339 personnes qui sont décédées de la Covid-19 à l'hôpital ou en établissements médico-sociaux.

La vaccination complète, indispensable pour lutter contre les formes graves

Depuis le 14 mars dernier, une deuxième dose de rappel vaccinal (« 4^e dose ») est ouverte aux personnes immunodéprimées, les résidents en EHPAD, les personnes de 80 ans et plus. Cette recommandation pourrait être prochainement élargie à d'autres populations. Les personnes éligibles doivent effectuer leur rappel dans les meilleurs délais, 3 mois après la dernière vaccination ou infection. La vaccination est essentielle dans la prévention de la contamination et des formes graves de la maladie

6 centres de vaccination toujours en fonctionnement

En Drôme, en complément des vaccinations proposées par les professionnels de santé libéraux, 6 centres de vaccination (Crest, Montélimar, Romans-sur-Isère, Saint-Jean-en-Royans, Portes-lès-Valence et Valence-hôpital) ont maintenu leur ouverture et proposent des rendez-vous.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous sur le site : www.sante.fr

A ce jour, plus de 1 140 000 vaccinations ont été réalisées dans la Drôme. 88 % de la population éligible (12 ans et +) a reçu, au moins 1 dose de vaccin (90 % au niveau régional et 91,2 % en France) et 87,2% présente un schéma vaccinal complet (89,2 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 90,3 % en France).

Prévention et vigilance

Dans ce contexte de sur-incidence et de circulation du variant Omicron qui présente une très forte contagiosité, il est important, y compris pour les personnes vaccinées, de maintenir les gestes barrières et particulièrement :

- Porter un masque dans les lieux où il demeure obligatoire (notamment transports en commun),
- Se laver régulièrement les mains,
- Aérer fréquemment les pièces, si possible 10 minutes toutes les heures,
- Éviter de se serrer la main, éviter les embrassades,
- Tousser ou éternuer dans son coude.